



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 10707

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les établissements pénitentiaires du Rhône. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître le nombre exact de personnes incarcérées que chacun de ces établissements était susceptible d'accueillir à sa construction ainsi que le nombre exact de personnes incarcérées à ce jour dans chacun de ces établissements.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, communique à l'honorable parlementaire le tableau qui présente les établissements du département du Rhône, l'effectif des personnes incarcérées au 1er février 1998 dans ces établissements, l'année de construction, la capacité à la date de la construction. (Voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10707

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 1998, page 1151

Réponse publiée le : 4 mai 1998, page 2560